

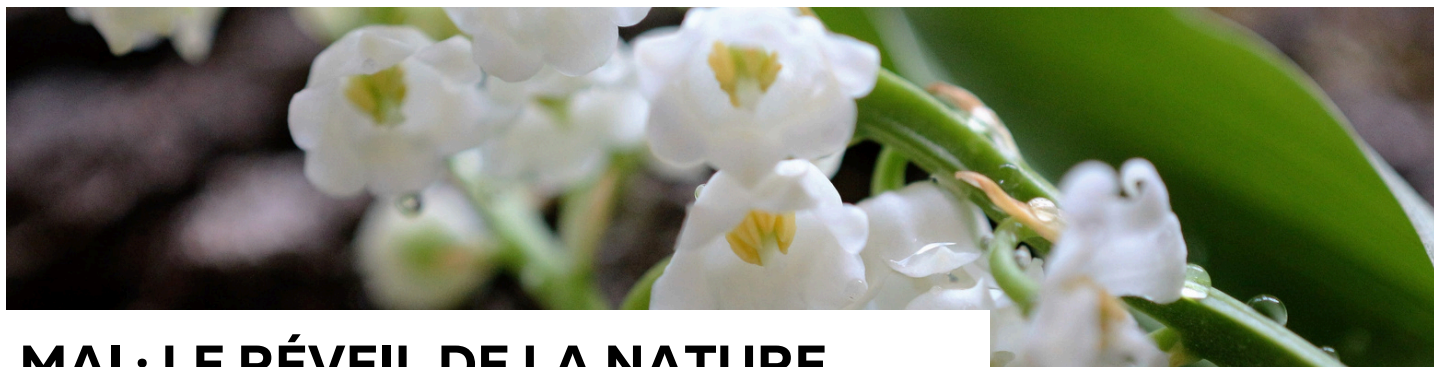


Les Papillons Blancs
de Pont-Audemer
et des Cantons de
la Risle

JOURNAL ASSOCIATIF

HANDIRECT

LES PAPILLONS BLANCS DE PONT-AUDEMER ET DES CANTONS DE LA RISLE



MAI : LE RÉVEIL DE LA NATURE

Le mois de mai situé à mi-chemin entre le printemps et l'été est unique. Chaque brin d'herbe, chaque fleur, semble murmurer : "La vie est belle". On sent cette énergie vibrer partout, autour de nous. Le vent est plus léger. Les couleurs éclatent.

Mai, marque souvent le début des beaux jours et est ponctué de nombreux jours fériés entre le 1er, le 8 et l'Ascension qui incite à faire de jolies escapades. C'est le moment où l'envie nous taraude de retrouver nos échanges amicaux, d'aller boire un verre sur une terrasse, d'aller cueillir des fleurs sauvages, de gambader dans la nature et qui nous donne un avant-goût d'été.

Les 11, 12 et 13 mai sont les saints de glace qui sont des marqueurs pour nos jardiniers qui évitent de semer avant cette période.

La fleur de mai est le muguet. Les Celtes lui prêtaient des vertus porte-bonheur. Dès le XVI^e siècle, le roi Charles IX officialisait les choses en offrant chaque année un brin de muguet aux dames de la Cour. La tradition était en marche ! Longtemps, furent aussi organisés en Europe « les bals du muguet », le seul bal où les parents n'avaient pas le droit de cité. Au XIX^e siècle, même les couturiers en offraient 3 brins à leurs ouvrières et petites-mains !

Depuis l'Antiquité, les Grecs et les Romains honoraient déjà leurs divinités, mères, symbolisant la fertilité et la vie. Au XIX^e siècle, diverses initiatives locales émergèrent en Europe pour mettre en avant la maternité et favoriser la natalité dans des pays décimés par les guerres successives. La fête des mères, le dernier dimanche de mai bien qu'ancré dans des traditions lointaines, demeure un moment précieux pour honorer et célébrer la figure maternelle. L'occasion pour les enfants de rendre hommage à leur mère et de lui montrer combien elle est importante à leurs yeux. Les repas en famille et les moments de partage sont autant de façons de célébrer l'amour maternel.

Le mois de mai nous invite donc à embrasser la renaissance. C'est un moment où l'on se reconnecte à la terre, aux racines. Tout semble s'ouvrir, prêt à accueillir ce qui vient. Et nous, que sommes-nous prêts à accueillir ? Quels nouveaux départs sommes-nous prêts à envisager ?





MAISON D'ACCUEIL SPÉCIALISÉE

SORTIE À CERZA POUR L'ACCUEIL DE JOUR

L'accueil de jour de la Maison d'Accueil Spécialisée a organisé une sortie au zoo de CERZA, accompagnée d'un pique-nique en plein air.



En savoir +



UN PARTENARIAT QUI A DU SENS

Il n'est pas rare que les résidents de la Maison d'Accueil Spécialisée soient accueillis à la chèvrerie des P'tits Loups !

Toujours les bienvenus, ils peuvent profiter de visites, balades, dégustations... et même participer au biberonnage des chevreaux .

En savoir +

ÉLECTION DU RÉFÉRENT BIEN-TRAITANCE

L'élection du référent bientraitance de la MAS a permis d'impliquer les usagers et les professionnels dans une véritable démarche démocratique et participative. Tous les usagers qui le souhaitent ainsi que les professionnels présents ont pu prendre part au vote.

En savoir +





FOYER LA LICORNE

CORRIDA DU MARAIS VERNIER

Les coureurs du Foyer La Licorne étaient prêts à relever le défi des 10 km avec détermination. Et le résultat est au rendez-vous : tous ont réalisé de très belles performances !



[En savoir +](#)



LES RÉTROS DU PLATEAU

Les résidents du Foyer La Licorne ont profité d'une belle journée autour des voitures anciennes.

Chacun a pu poser pour une photo avec son véhicule préféré, un moment très apprécié par tous.

[En savoir +](#)

D A M E

UNE JOURNÉE MAGIQUE À DISNEYLAND PARIS



9 jeunes accompagnés de 8 encadrants, ont eu la chance de vivre une journée hors du temps au cœur de la magie Disney.

Une journée riche en émotions, en découvertes et en sourires, qui restera gravée dans les mémoires.

[En savoir +](#)

ACTUALITÉS ÉTABLISSEMENTS

ASSOCIATION

UNE MAGNIFIQUE SOIRÉE DE JAZZ AU THÉÂTRE DE L'ÉCLAT

Le concert du conservatoire de Rouen a offert au public bien plus qu'un moment musical : une véritable parenthèse de partage, d'émotion et de solidarité.

Portés par une troupe de 6 jeunes musiciens talentueux accompagnés de leur professeur, les spectateurs ont été emportés dans une cascade de swing, de blues et de jazz inspiré des années 60.

[En savoir +](#)





POURQUOI DEVENIR ADMINISTRATEUR DE L'ASSOCIATION ?

Être administrateur au sein de l'association Les Papillons Blancs c'est :

- Devenir un acteur du changement pour construire une société plus inclusive. Vous défendez les droits des personnes en situation de handicap mental (accessibilité, citoyenneté, autodétermination).
- Porter la voix des familles : Vous permettez aux proches et aux personnes concernées d'être entendus auprès des pouvoirs publics et des institutions (ARS, Départements, mairies).
- Participer activement aux votes des budgets, au développement des établissements (IME, ESAT, foyers) et au lancement de nouveaux projets d'accompagnement.
- Rejoindre un réseau de pairs (parents, professionnels, bénévoles) qui partagent les mêmes valeurs et les mêmes combats.

Être administrateur aux Papillons Blancs, c'est transformer son énergie ou son histoire personnelle en une force collective pour offrir une vie digne, épanouie et citoyenne aux personnes porteuses d'un handicap mental.

Rejoignez-nous !

PROJET DE DÉCRET ACTUALISANT LES MISSIONS DES CMPP ET DES CAMSP

Le Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH) a rendu un avis favorable à un projet de décret visant à actualiser les missions des CAMSP et des CMPP. Ce texte a pour objectif de mieux répondre aux besoins des enfants en situation de handicap et de leurs familles.

Le projet renforce notamment les missions de prévention, de dépistage et d'accompagnement précoce. Il insiste sur l'importance du travail avec les familles, de la coordination entre les professionnels et de l'accompagnement dans tous les lieux de vie de l'enfant.

Les CAMSP continueront d'accompagner les enfants de 0 à 6 ans, tandis que les CMPP accueilleront des jeunes jusqu'à 20 ans. Le texte prévoit également un renforcement des coopérations avec les acteurs de la petite enfance, de l'Éducation nationale et du médico-social.

Ce projet de décret devrait entrer en vigueur courant 2026.

+ d'infos



ÉVÉNEMENTS À VENIR



JUIN

TRANSFERT EN SARDAIGNE

FOYER D'HÉBERGEMENT

SÉJOUR À LANNION

FOYER DE VIE PHV

CHAMPIONNAT RÉGIONAL CANOE

DAME

FESTIVAL LA MAIN DANS

LE CHAPEAU

Norm'Handi Tour 

Conférence - Débat

Ouvert à tous

Le 10 juin 2026 de 9h30 à 15h

Accompagner sans s'immiscer : les enjeux de la VIASSP (Vie Intime, Affective, Sexuelle et Soutien à la parentalité) pour les proches aidants et accueillants des personnes vulnérables (handicap, protection de l'enfance, personnes âgées)

Venez vous exprimer



Suivi d'un repas et d'un loto AVEC LOTS!!

Salle de la RISLE / pont-Audemer

Information et contact : Delphine DULONG : 02.32.20.22.50

L'équipe de l'UNIDEP des Papillons Blancs de Pont-Audemer vous invite pour une

Soirée de sensibilisation au repérage précoce du TSA

déstinée aux professionnels de la Petite Enfance

Jeudi 9 juillet 2026

De 18h45 à 20h45

au DAME des Papillons Blancs de Pont-Audemer
(4 Avenue de l'Europe, 27500 Pont-Audemer).

PROGRAMME

- Quels sont les signes d'alerte ?
- Comment l'aborder avec les familles ?
- Mise en situation
- Quizz
- Temps d'échange

L'UNIDEP est un service du CAMSP composé d'une équipe pluriprofessionnelle et pluridisciplinaire qui accompagne les enfants âgés de 18 à 36 mois porteurs d'un TSA ainsi que leurs familles.

 UNIDEP, 8 avenue Georges Pompidou, 27500 Pont-Audemer 06.85.61.99.42



+ D'INFOS

+ D'INFOS



TAXE D'APPRENTISSAGE

UN LEVIER CONCRET POUR SOUTENIR NOS ACTIONS

Chaque année, les entreprises ont la possibilité d'affecter une partie de leur taxe d'apprentissage à des structures engagées dans la formation et l'accompagnement. Ce solde, représentant 13 % de la taxe, peut être attribué via la plateforme nationale SOLTéA, accessible jusqu'en octobre. Elle est un levier de financement crucial pour une association comme Les Papillons Blancs, qui œuvre pour l'accompagnement des personnes en situation de handicap mental.

Voici concrètement comment cette ressource est utilisée par l'association :

1. Financement des formations professionnelles

L'une des missions majeures des Papillons Blancs est l'insertion par le travail via les ESAT qui compte à ce jour 135 travailleurs ou les IMPro (Instituts Médico-Professionnels). La taxe permet de :

- Acheter du matériel pédagogique (machines industrielles adaptées, outils informatiques).
- Financer des formations qualifiantes pour les travailleurs handicapés afin de monter en compétences.
- Moderniser les ateliers (conditionnement, espaces verts, restauration) pour rester compétitifs et conformes aux normes de sécurité.

2. Développement de l'autonomie

Au-delà du métier, la taxe d'apprentissage aide à financer des programmes de développement de l'autonomie sociale :

- Apprentissage de la gestion d'un budget.
- Formations à l'utilisation des transports en commun.
- Soutien à la communication (méthodes type FALC : Facile À Lire et à Comprendre).

3. Modernisation des infrastructures

Le 13% (solde de la taxe d'apprentissage) peut être versé directement aux établissements habilités. Pour les Papillons Blancs, cela signifie :

- Rénover les locaux dédiés à l'apprentissage.
- Investir dans des technologies d'assistance (logiciels de communication alternative, tablettes tactiles).

Pourquoi est-ce "gagnant-gagnant" pour l'entreprise ?

En versant leur taxe aux Papillons Blancs, les entreprises ne se contentent pas de remplir une obligation légale. Elles :

1. Concrétisent leur démarche RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises).
2. Soutiennent l'économie locale et inclusive.
3. Favorisent le recrutement futur de travailleurs en situation de handicap au sein de leurs propres équipes (milieu ordinaire).

Nos deux établissements éligibles : **IMPRO** – UAI : 0271168Y ; **ESAT** – UAI : 0271894M

Au-delà d'une démarche administrative, il s'agit d'un engagement solidaire, qui contribue à améliorer durablement la qualité de vie et l'accompagnement des personnes. Nous remercions chaleureusement les entreprises qui nous font confiance et participent, à nos côtés, à la construction d'une société plus inclusive.

Et vous, savez vous à qui votre employeur verse sa taxe d'apprentissage ?

N'hésitez pas à communiquer nos coordonnées !





Les Papillons Blancs
de Pont-Audemer
et des Cantons de
la Risle

JOURNAL ASSOCIATIF

HANDIRECT

LES PAPILLONS BLANCS DE PONT-AUDEMER
ET DES CANTONS DE LA RISLE

APPEL À COTISATION 2026

Depuis plus de 60 ans, l'Association des Papillons Blancs de Pont-Audemer et des Cantons de la Risle agit aux côtés des personnes en situation de handicap et de leurs familles. Cet engagement ne peut se poursuivre qu'avec le soutien actif de ses adhérents.



La **cotisation annuelle est essentielle** : elle permet de **soutenir les actions** menées au quotidien, de **renforcer le poids de l'association** auprès des financeurs publics et de **porter la voix des familles** au niveau local comme national, notamment via l'Unapei.

Afin de permettre la participation aux votes lors de l'assemblée générale, nous vous remercions de bien vouloir régler votre cotisation **avant le 26 juin 2026**, date de l'Assemblée Générale. Les règlements effectués après cette date seront considérés comme des dons.

Le montant de la cotisation est maintenu à 70€, ouvrant droit à une réduction d'impôt de 66 %, soit un coût réel de 23,80 €. Il est également possible d'y associer un don.

Votre adhésion est un geste concret de soutien et de solidarité.

Merci pour votre engagement à nos côtés.





Les Papillons Blancs
de Pont-Audemer
et des Cantons de
la Risle

JOURNAL ASSOCIATIF

HANDIRECT

LES PAPILLONS BLANCS DE PONT-AUDEMER
ET DES CANTONS DE LA RISLE

POURQUOI ADHÉRER À L'ASSOCIATION ?

UN ENGAGEMENT QUI COMPTE



Adhérer à l'Association des Papillons Blancs de Pont-Audemer et des Cantons de la Risle, c'est avant tout **affirmer son soutien** aux personnes en situation de handicap et à leurs familles.

C'est **participer à une dynamique collective** qui défend les droits, favorise l'inclusion et agit concrètement sur le territoire.

L'adhésion permet de **faire vivre l'association**, de renforcer son poids auprès des partenaires et des institutions, et de soutenir les actions menées au quotidien dans les établissements et services.

C'est aussi un engagement **accessible à tous**. L'association étant reconnue d'intérêt général, le montant de l'adhésion ouvre droit à une réduction fiscale. Un reçu est alors remis à l'adhérent.

Adhérer, c'est donc **soutenir une cause essentielle**, donner du sens à son engagement et contribuer, à son échelle, à construire une société plus inclusive et solidaire.

Rejoindre l'association, c'est faire entendre sa voix et agir, ensemble.



Accédez au
bulletin d'adhésion

Devenir adhérent





SOUTENEZ NOS ACTIONS

FAITES UN DON !

Chaque don compte pour poursuivre nos missions en faveur des personnes en situation de handicap. En donnant, vous agissez concrètement et bénéficiez d'une réduction fiscale de 66 % (dans la limite de 20 % de votre revenu imposable).

Faites un don en ligne dès maintenant sur notre site !

Faire un don



MOUVEMENT DU PERSONNEL



Sont entrés dans nos effectifs :

- **Mme DUVAL Thelma**
Infirmière à la MAS

Sont sortis de nos effectifs :

- **M. BOURGAIS David**
Moniteur d'atelier à l'ESAT
- **Mme MEZIERE Soumia**
Aide-soignante à la MAS

VOTRE JOURNAL

DÉSORMAIS EN LIGNE

Retrouvez désormais tous nos journaux associatifs directement sur notre site internet.

[Accéder aux journaux associatifs](#)

